

Lévesque, Claudette

De: Steve Cadrin <Scadrin@dhcavocats.ca>
Envoyé: 12 février 2021 09:53
À: Greffe
Cc: AHQ-ARQ_analyste_MPR; Fréchette, Yves; France Nadon
Objet: CdeC HQT (R-4049-2018) Ph1 Centrales - Preuve amendée de l'AHQ-ARQ

Importance: Haute

Bonjour,

L'AHQ-ARQ a pris connaissance de la décision D2021-011 rendue hier par la Régie et comprends que le Transporteur doit fournir des compléments de réponse à sa DDR #3 ce jour à midi.

Selon le calendrier du dossier, la preuve amendée de l'AHQ-ARQ doit aussi être déposée ce jour à midi et ne pourrait donc inclure la nouvelle information à recevoir.

Dans les circonstances l'AHQ-ARQ demande respectueusement à la Régie de reporter le dépôt de sa preuve amendée à 16h00 ce jour, et ce, afin d'être en mesure de prendre en compte les éléments de réponse qui seront fournis par le Transporteur et éviter un nouvel amendement de la preuve de l'intervenante, le cas échéant.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus distinguées.



Steve Cadrin
Avocat associé

DHC TOUJOURS DISPONIBLE
APPELEZ-NOUS!

2955, rue Jules-Brillant
Bureau 301
Laval QC H7P 6B2

MOBILE : 514-880-3091

Téléphone: 514-392-5725

Courriel : scadrin@dhcavocats.ca

Site Web : www.dhcavocats.ca

Message de confidentialité

Le présent courriel et les documents qui y sont joints sont exclusivement réservés à l'utilisation des destinataires concernés et peuvent être de nature privilégiée ou confidentielle. Toute distribution, impression ou autre utilisation est interdite aux autres personnes. Si vous ne faites pas partie des destinataires concernés, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur, ainsi que supprimer ce courriel et les documents joints de manière permanente.

Confidentiality Notice

This email and any attachments are for the sole use of the intended recipients and may be privileged or confidential. Any distribution, printing or other use by anyone else is prohibited. If you are not an intended recipient, please contact the sender immediately, and permanently delete this email and attachments.

De : Gagnon, Josée [mailto:gagnon.josée@hydroquebec.com]

Envoyé : 4 février 2021 16:01

À : greffe <greffe@regie-energie.qc.ca>

Cc : AHQ-ARQ_analyste_MPR <raymondmarcelpaul@yahoo.ca>; Steve Cadrin <Scadrin@dhcavocats.ca>; FCEI__Me André Turmel (aturmel@fasken.com)

<aturmel@fasken.com>; FCEI_analyste_A Gosselin <antoine.gosselin@gmail.com>; RTA_Daniel StOnge <Daniel.St-Onge@riotinto.com>; RTA_Procureur <pierre.grenier@dentons.com>; SÉ-AQLPA_Me Dominique Newman <energie@mblink.net>

Objet : CdeC HQT (R-4049-2018) Ph1 Centrales - Commentaires à ARQ-ARQ

Interne

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, rue du Square-Victoria

Bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint correspondance dans le dossier mentionné en objet.

Salutations,



Josée Gagnon
Adjointe juridique
Pour Me Yves Fréchette

Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : 514 289-2211, poste 3530

Télécopieur : 514 289-2007

Courriel : gagnon.josee@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com

Avis de confidentialité

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.